

Séjour linguistique en région francophone Rapport écrit sur le séjour linguistique

- Contenu** Le rapport doit contenir un choix d'expériences personnelles faites lors du séjour en région francophone et il doit englober les aspects suivants :
- présentation de la région (géographie, culture, histoire)
 - activités personnelles (travail, temps libre, manifestations culturelles, excursions)
 - relations humaines (logement, contact avec la famille d'accueil, amitiés, échange d'idées etc.) - ce point est complété par des **réflexions** de l'élève sur les rencontres faites et sur la qualité des rapports.
 - aspect linguistique (apprentissage, problèmes, nouveau vocabulaire, langage familier, etc.) - ce point est complété par des **réflexions** de l'élève sur les progrès faits et les difficultés rencontrées.
- Forme**
- Le rapport est précédé par une **page de garde** contenant les informations suivantes :
 - **nom, gymnase et promotion**
 - **lieu du séjour**, p.ex. « Lamboing (canton de Berne) ; Dijon (F) »
 - **dates**, p.ex. « du 10 juillet au 14 août 2014 »
 - **activités**, p.ex. « cours de français ; travail chez un paysan ; fille au-pair »
 - Le rapport doit comporter 1 ½ pages de **texte** format A4 (de 750 au minimum à 1000 mots au maximum, taille de caractères 12 points ; espacement de lignes 1.5). Le nombre de mots doit être indiqué à la fin du rapport.
 - Le texte doit être clair et cohérent.
 - Le rapport répond à des critères esthétiques (mise en page, illustrations)
 - Les illustrations ont une valeur informative et **doivent être commentées par une légende.**
 - Le rapport est rendu dans une chemise.
- Fonction**
- Le rapport représente un bilan du séjour effectué pour l'élève. Il / elle a l'occasion d'évaluer ce que le séjour linguistique lui a apporté à différents niveaux (linguistique, humain, etc.)
 - Le rapport a également une fonction informative importante pour les classes de troisième qui doivent décider du type de séjour à choisir et pour leurs parents.
 - Finalement ce rapport a aussi une fonction représentative pour le gymnase de Hofwil qui exige cette forme d'immersion linguistique.
- Délai**
- **Le rapport doit être rédigé de préférence pendant le séjour.**
 - Il doit être remis au professeur **au plus tard deux semaines après les vacances d'été** pour les élèves ayant effectué le séjour pendant les vacances d'été ou deux semaines après les vacances d'automne pour les élèves qui sont partis pendant les vacances d'automne.
- Evaluation**
- Le rapport sera évalué par le/la professeur selon les critères ci-dessus & les aspects linguistiques (si le rapport est remis après la date de délai, il y aura une réduction de points)
 - **Comme le rapport sera évalué (= noté), il est rédigé par l'élève seul(e), sans aide autre que le dictionnaire (ou le livre de grammaire).**

Attention : Les élèves qui entrent en seconde à Hofwil ou qui redoublent, doivent remettre un travail écrit équivalent au rapport du séjour. Le thème leur sera donné par le/la professeur de la seconde.